



NOUVELLES IMAGES d'HAÏTI

Le mensuel du Collectif Haïti de France

EDITORIAL

avril 2015 - n°139

SOMMAIRE

Page 1

L'ARTICLE DU MOIS

« **Demain si Dieu veut** »

Page 3

Les nouvelles de NIH ont une
énergie durable

Page 4

VU DANS LA PRESSE & L'EDITION

Espoir bafoué

L'ACTUALITE DU CHF

Retour sur l'AG du CHF

*Pétition pour le respect des droits des
Haïtiens en République Dominicaine*

Dire tant et tant de choses sans voix off, en laissant parler les femmes sans que l'on entende les questions qu'elle leur avait posées, Elsa Dafour le réussit dans son film « Demain si Dieu veut ». Tant de choses sur les femmes d'Haïti, sur le pays aussi. Par des images sans commentaires. Comme par exemple, celles de cette gamine qui, son livre à la main, récite, annonce une leçon en français à laquelle elle ne doit pas comprendre grand-chose. Impossible, en voyant, en entendant cette élève, de ne pas s'interroger sur le système éducatif du pays et de ne pas l'accuser.

Il n'y a pas que des images, bien sûr. Il y aussi les voix de ces femmes. Elles parlent, elles se disent comme si elles avaient oublié la caméra. C'est que Elsa Dafour avait pris le temps de se faire accepter et de les convaincre.

Et nous ressentons pour ces femmes le même respect que nous percevons chez la réalisatrice. La misère est là devant nos yeux, les difficultés du quotidien bien présentes. Le film ne détourne pas les yeux mais il ne cherche pas à nous apitoyer en larmoyant sur le sort de ces femmes après le séisme de 2010. Point de pathos, point de misérabilisme.

Un film digne à la mesure de la force de vie de ces femmes.

L'ARTICLE DU MOIS

« **Demain si Dieu veut** »

C'est le titre du documentaire que nous avons vu à l'occasion de l'Assemblée Générale du CHF le 18 avril dernier. Elsa Dafour, la réalisatrice, était avec nous. En introduction, elle a préféré ne pas trop parler, mais nous laisser regarder son film qui permet à quelques femmes de s'exprimer, trois ans après le tremblement de terre du 12 janvier 2010. Elles vivaient dans le camp « Argentine », sous des tentes ou des abris de fortune dans un dédale de taule ondulée et de bâches en plastique. Les femmes et les enfants se fauillent dans cet enchevêtrement de guingois sans que l'on sache s'ils sont dehors ou dedans. Il n'y a rien qui rappelle la nature, rien qui donne une impression d'espace.

Le public a été très touché par ce documentaire.

Un film qui nous fait découvrir la situation des femmes dans le camp. Pour cela, pas de voix off.

Nous avons eu la chance de voir le film en version originale sous-titrée alors que la version diffusée à la télévision était doublée en français. Elles parlent du séisme, elles l'ont vécu dans leur chair. L'une d'elles se souvient que, de l'extérieur de sa maison, elle avait retrouvé son enfant sous un bahut qui l'avait protégé et qu'elle avait pensé : « Dieu l'a sauvé. »

Un film qui montre, sans commentaires. Le passé des femmes ne nous est pas expliqué. Nous découvrons leur vie au fil des images, très belles. On sent le regard d'une photographe. La caméra est posée là et les femmes s'expriment sans contraintes.

Un film féminin. On le ressent avec l'image et la relation de confiance. L'une d'elles nous parle de son enfant qu'elle n'a pas pu garder : obligée de le placer dans un foyer. Une jeune nous raconte comment elle a subi des viols. Ses violeurs sont venus à quatre et n'ont pas eu de mal à ouvrir la porte de son abri de fortune, fermée avec une corde.

Les hommes sont peu présents à l'image, mais présents dans les paroles des femmes.

Un film rythmé, entre l'expression des femmes, souvent émouvante, et la vie de tous les jours avec les activités, les petites joies, les facéties des enfants, la météo capricieuse, etc...

Un film qui ne fait pas de discours sur la situation de l'enseignement en Haïti. Nous comprenons que les femmes tiennent à ce que leurs enfants aillent à l'école. C'est leur espoir d'une vie meilleure, leur rêve, un rêve sans limites. Plus tard, nous en découvrons la faiblesse avec une enfant qui a appris sa leçon « par cœur », et sans bien comprendre...

Ensuite, Elsa Dafour a répondu aux questions du public. En tant que membres du comité de rédaction de NIH, nous avons pu discuter davantage avec elle et elle nous a dit comment elle avait été amenée à réaliser le film.



Elsa Dafour, réalisatrice, et Reynold Henrys, membre du comité de rédaction de NIH, lors de l'AG du CHF le 18/04/15

Elle a d'abord suivi une formation de lettres modernes qui l'a amenée à devenir journaliste, et s'est formée sur le tas. Journaliste en presse écrite pendant une dizaine d'années, elle répond à son attrait pour la photo, elle a suivi une formation vidéo, prise de son et montage en 2010. C'est dans ce cadre qu'elle a pris le son et réalisé le montage « Haïti année zéro » pour Olivier Laban-Mattei, un photographe de l'AFP présent à Port au Prince pendant le séisme.¹

Un an plus tard, Arnaud Brunet, gérant de l'agence photos NEUS permet à Elsa et Olivier de réaliser un travail sur les déplacés du camp « Aviation ». Elsa réalise alors un diaporama sonore avec les sons qu'elle

a enregistrés sur place : « Haïti un an après », qui a été présenté aux rencontres photographiques d'Arles.²

En 2013, elle a voulu réaliser un film et Arnaud Brunet lui permet de retourner sur le terrain. Elle n'avait pas de cadreur, ni de fixeur et circulait avec un chauffeur à moto. Son objectif était de faire connaître la situation des femmes en ville. Elle est alors allée dans le camp « Argentine », installé sur les ruines d'une école. Elle a rencontré les femmes qui l'ont d'abord accueillie comme une représentante d'ONG qui pourrait leur apporter quelque chose... Quand elles ont compris qu'elle voulait seulement témoigner de leur situation, elles l'ont laissé filmer quotidiennement. Elle nous fait rencontrer Lucie, Mirlande, Vionette, Vencia et Samantha.

Qu'est-ce que ça nous renvoie à nous ?

Elsa Dafour avait un désir de se confronter à la trivialité de la vie, dans le sens de la banalité de ce qui fait le quotidien. Nous, ici, nous avons trop de choix. Elles, là-bas, n'en ont pas.

Après le séisme, le nombre de naissances a augmenté de 12%. La première cause, c'est le nombre de viols qui se multiplient dans les camps.

Une autre explication, c'est la délocalisation des sans-abris, le changement de quartier impliquant une méconnaissance de centres de planning familial. Les femmes ont l'habitude de prendre une pilule contraceptive pour 3 mois. Leurs conditions de vie, les déplacements, ont fait que la contraception a été négligée.

Où en sont les camps, 5 ans après ?

Le camp Argentine a été vidé par la Protection Civile. La Fondation Clinton a financé la reconstruction de l'école Argentine et il a fallu « nettoyer » le site. Chaque famille a reçu 20 000 Gourdes, l'équivalent de 500 \$ US. Certaines ont retrouvé une petite chambre à louer dans une modeste maison de bois. L'une d'elles nous explique que, traumatisée par le tremblement de terre, elle ne veut pas habiter dans un immeuble de béton.

Et la réalisation ?

Le film a bénéficié d'abord d'un financement participatif sur le site [kisskissbankbank](http://kisskissbankbank.com)³. Le producteur, Eric Prunier, de la société Imagine, est alors entré dans l'aventure et a trouvé une collaboration avec France Ô. Ensuite, les 30 heures de tournage ont nécessité six semaines de montage et une semaine de traduction.

² vimeo.com/22737909

³ www.kisskissbankbank.com/demain-si-dieu-veut

Pour en savoir plus sur le site de financement participatif KissKissBankBank.: **Prêteur sans gages**. Avril 2015. Causette N°55.

¹ vimeo.com/40932850

L'actualité du film ?

Coproduit par Imagine et NEUS, le film a été programmé seize fois en mars sur les neuf chaînes d'Outre-Mer, puis en France sur France Ô dans l'émission « Archipels ». Aujourd'hui, Elsa Dafour prévoit de participer à des festivals et tous nos vœux de succès l'accompagnent.

Demain si Dieu veut

Un film de Elsa Dafour

2015 - France - 51 minutes.



Zoom sur la situation des femmes en Haïti

Les femmes ont un rôle essentiel dans l'économie informelle du pays.

La Minustah a édité un document qui donne un aperçu de la situation, même si les chiffres ne sont pas récents [« Autonomisation économique des femmes en Haïti : un défi à relever »](#).

Il existe de nombreuses organisations qui ont manifesté quand le ministère de la condition féminine a été menacé de disparition...

Les principales : SOFA (Solidarité des femmes haïtiennes qui lutte contre les violences faites aux femmes et pour l'égalité), *Kay Fanm* (un centre d'hébergement et de plaidoyer qui reçoit les femmes victimes), ENFOFANM (Centre de documentation, d'information et de défense des droits des femmes), CONAP (Coordination nationale de plaidoyer pour les droits des femmes), APROSIFA (Association pour la Promotion de la Santé Intégrale de la Famille).

Il existe aussi de nombreuses organisations locales dans toutes les régions d'Haïti.

Les nouvelles de NIH ont une énergie durable

Le N°133 (Octobre 2014) : La mémoire des plus âgés pour que les jeunes sachent et soient plus forts
Retour sur l'action du CHF pour l'enseignement de l'histoire d'Haïti dans les manuels français

À l'occasion du bicentenaire de l'indépendance d'Haïti en 2004, le Collectif Haïti de France a plaidé pour une meilleure vision de l'histoire de St Domingue et de la République d'Haïti quasi absente des manuels scolaires français. En septembre 2004, un groupe de travail a été créé pour élaborer un texte argumentaire soumis le 22 février 2005 au Comité pour la mémoire de l'esclavage émanant du ministère de l'Outre-Mer. Un rapport a été remis au Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, le 12 mai 2005. Dans le même temps, ce même groupe a été auditionné par le Comité indépendant de réflexion et de propositions sur les relations Franco-haïtiennes présidé par Régis Debray.

Grâce aux propositions faites par ce groupe, une circulaire concernant le devoir de mémoire a été signée en novembre 2005 par le directeur de l'enseignement scolaire. Elle indique qu' « Il convient de souligner auprès de la communauté éducative l'importance de

cette dimension de notre mémoire nationale et d'inciter à mieux la prendre en compte dans les enseignements et dans les actions éducatives ».

Le CHF a alors envoyé plusieurs lettres aux divers responsables des services du ministère de l'éducation nationale et aux éditeurs de manuels scolaires. En tout état de cause et compte tenu des délais de mise en place des diverses mesures proposées par le Comité et des aménagements des programmes d'Histoire, l'action du CHF a permis que d'importantes modifications aient pu être constatées dès la rentrée 2006 dans nos manuels scolaires de Seconde.

Il est important de montrer que des associations, des citoyens, etc. peuvent faire changer les choses à leur niveau, ici et que les Haïtiens peuvent donc le faire aussi en Haïti. L'Histoire d'Haïti, et surtout son Histoire moderne, doit pouvoir être enseignée dans toutes les écoles.

VU DANS LA PRESSE ET L'EDITION

Alterpresse - 12 Janvier 2015 – Haïti-Séisme/5 ans : Espoir bafoué

Des sinistrés actuellement relogés, à travers des programmes mis en place par les organismes non gouvernementaux ou le gouvernement lui-même, déplorent que leur espoir d'être bien logé soit bafoué. Si le nombre de camps dans la capitale haïtienne et ses environs a considérablement diminué jusqu'à être

presqu'invisibles, au point que les autorités se vantent d'avoir relogé les sinistrés, la réalité continue d'être sombre pour ces anciens habitants des abris temporaires, et leur espoir d'avoir accès à des logements convenables est anéanti.

Marie Claude, a habité dans le camp Cosbami à Cité

Soleil, fameux bidonville situé au nord-ouest de la capitale haïtienne, depuis janvier 2010 jusqu'au mois de septembre 2014. Elle est relogée dans le cadre d'un programme mis en œuvre par l'Organisation mondiale pour les migrations (Oim). « On avait bon espoir, on croyait qu'on allait bénéficier de programmes de construction de maisons pour les sinistrés. L'espoir est bafoué », déclare Marie Claude.

« Les 20 000 gourdes qu'ils nous ont données ne représentent pas grand-chose par rapport à nos besoins, explique-t-elle. Cela n'a servi qu'au paiement du loyer. »

Avoir accès à des logements construits dans le cadre de programmes de logements sociaux, lesquels seraient loués aux sinistrés, est le rêve que nourrissait cette mère de 3 enfants. Des fois Marie Claude se lève sans savoir ce qu'elle va manger au cours de la journée. Déjà, elle s'inquiète de ce qu'elle fera au mois de septembre 2015, quand prendra fin la période d'un an de loyer quelle a payée.

Il est plutôt clair dans l'esprit de Marie Claude que « tous ces 20 000 gourdes données aux sinistrés pour

laisser les camps auraient pu servir pour débiter la construction de villages d'accueil avec des maisons décentes ».

C'est aussi la position de Rosemond, qui a été membre de la coordination du camp "Immaculée", toujours à Cité-soleil, de 2010 à 2014. Il considère le fait de reloger les sinistrés, sans leur offrir des possibilités pour entreprendre des activités économiques afin de pouvoir prendre soin de leur famille, comme « une aggravation de leur situation ». « Aucun gouvernement, aucune équipe d'assistance n'a pensé à changer les conditions de vie des gens. L'idée, c'était de se débarrasser d'eux », a déploré Rosemond.

Théonor, qui fréquenté plusieurs camps avant d'être enfin relogé grâce à ses initiatives personnelles demande au chef de l'État Michel Martelly : « où sont les maisons qu'il avait promises lors de sa campagne ? ». Théonor se demande pourquoi ces maisons ne sont pas arrivées dans le pays.

Beaucoup savent que la relocalisation ne sera jamais la solution à un problème de logement, qui n'a fait que se dévoiler le 12 janvier 2010.

A lire également : Haïti-Logement : D'une tente à une chambre, rien n'a vraiment changé. Par Stephen Ralph Henri. Février 2014 - Alterpresse. **Lire l'article :** www.alterpresse.org/spip.php?article15904#.VTtbAJPLJJM

L'ACTUALITE DU COLLECTIF HAITI DE FRANCE

Le CHF lance une pétition pour le respect des droits fondamentaux des Haïtiens en République Dominicaine.

Le CHF a lancé une pétition en ligne pour demander à Danilo Médina, le président dominicain, de respecter les droits fondamentaux des Haïtiens sur son territoire. En effet, depuis 2013, les Dominicains d'origine haïtienne se voient retirer leur nationalité dominicaine. Cette mesure, légitimée par deux textes de la Cour constitutionnelle et du Congrès dominicain, a rendu des milliers de personnes d'origine haïtienne apatrides et privées de leurs droits fondamentaux. Cela vient

s'ajouter au racisme dont sont victimes les Haïtiens sur le territoire dominicain. Le CHF demande donc au Président Danilo Médina de mettre fin à sa politique anti-haïtienne et de permettre aux Dominicains d'origine haïtienne de jouir pleinement de leur nationalité comme ils y ont droit.

Pour signer et diffuser la pétition en ligne sur le réseau Avaaz: <http://bit.ly/1Gy6kU1>

Retour sur l'Assemblée générale du CHF

Le 18 avril dernier, le CHF organisait son Assemblée Générale à Paris. Cette journée a permis aux membres de voter les rapports d'activités, moral et financier de l'année 2014 et d'élire le nouveau Conseil d'Administration qui accueille pour 2015/2016, 5 nouveaux administrateurs au CHF: Josette Bruffaerts, présidente de l'association Haïti Futur, Marcel Dorigny, Nadine Bagioni-Lopez, Myrvine Fleureau et Gérard Renard, président de l'association Fédération Enfants Soleil Internationale. De nouveaux statuts ont

également été votés lors d'une Assemblée générale Extra-ordinaire. Un déjeuner haïtien a donné l'occasion aux participants d'échanger sur les activités de leurs associations et sur Haïti. L'échange a pu se poursuivre à travers la projection du film-documentaire *Demain si Dieu Veut* en compagnie de la réalisatrice, Elsa Dafour (voir article ci-dessus).

Les rapports de l'AG seront disponibles prochainement sur le site internet du CHF : www.collectif-haiti.fr.